



2023, DÉLIBÉRATION

Délibération n°2023-21 Autorisation donnée au Maire pour signer la convention de frais d'écolage avec la commune du Mée-sur-Seine

1 DOCUMENT - Publié le 20 juin 2023



99_de-077-217700384-20230609-2023_21delib-de-1-1_1.pdf
PDF-89.12 Ko

 TÉLÉCHARGER